

10-1-40

Labelle 10 janvier 1945.

Il est proposé par monsieur Heilaire Labelle
cultivateur du canton Joly.

Seconde par monsieur Emile Laboute
cultivateur du canton Joly.

Les messieurs André Brassard, Arthur Laboute
et Josephat Lauzon tous trois cultivateurs
du canton Joly soient mis en nomination
comme conseillers municipaux du canton
Joly.

Heilaire Labelle
Signé: Emile Laboute

Advenant, à l'heure de midi le président
déclare l'assemblée close.

Ont été mis en nomination comme conseillers
municipaux du canton Joly messieurs; André
Brassard, Arthur Laboute et Josephat Lauzon
tous trois cultivateurs du canton Joly.

Comme il n'y a que le nombre voulu
de candidats à élire aux dites charges
je déclare élus comme conseillers municipaux
du canton Joly messieurs; André Brassard,
Arthur Laboute et Josephat Lauzon tous
trois cultivateurs du canton Joly.

Georges Godard
Président d'Élection.

Je soussigné Arthur Laboute ayant été
élu conseiller municipal du canton Joly
jure sur les saints évangiles que je
remplirai bien et fidèlement les devoirs
de cette charge et ce au meilleur de
mon jugement et de ma capacité
ainsi que Dieu me soit en aide.

Asermenté devant moi à Labelle ce 5^{ième}
jour du mois de février mil-neuf-cent-quarante.

Arthu Laboute - Georges Godard
secrétaire-trésorier

Je soussigné André Brassard ayant été
 élu conseiller municipal du Canton Joly
 jure sur les saints Évangiles que je remplirai
 bien et fidèlement les devoirs de cette charge
 et ce au meilleur de mon jugement et
 et de ma capacité.

Ainsi que Dieu me soit en aide.
 Assermenté devant moi à Labelle ce 5^{ième}
 jour du mois de février mil-neuf-cent-quarante
 Georges Rodard André Brassard
 Secrétaire-Trésorier

Je soussigné Henri Valiquette ayant été
 nommé conseiller municipal du Canton Joly
 jure sur les saints Évangiles que je
 remplirai bien et fidèlement les devoirs
 de cette charge et ce au meilleur de
 mon jugement et de ma capacité.
 Ainsi que Dieu me soit en aide.
 Assermenté devant moi à Labelle
 ce premier jour de avril mil-neuf-cent-quarante

Henri Valiquette
 Georges Rodard Secrétaire-Trésorier.

Canada
 Province de Québec
 Comté Labelle
 H-12-39

À une session générale du Conseil
 municipal du Canton Joly tenue au lieu
 dit conseil, le jeudi quatre décembre mil-
 neuf-cent-trente-neuf conformément
 aux dispositions du code municipal de la
 province de Québec et à ses amendements
 et à laquelle session sont présents
 messieurs Hilaire Labelle, maire et messieurs
 les conseillers Azarie Cormier et Arthur Labonté.
 À l'avenant l'heure de l'assemblée et le
 défaut de quorum étant constaté, il est
 proposé par le conseiller Azarie Cormier
 secondé par le conseiller Arthur Labonté que
 l'assemblée soit ajournée au onze décembre prochain
 et adoptée.

Canada
 Province de Québec
 Comté Labelle
 11-12-39

A une session générale du conseil municipal du Canton Joly tenue au lieu et à l'heure ordinaires des sessions du dit conseil le lundi onze décembre mil-neuf cent-trente-neuf conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec et à ses amendements pour faire suite à l'ajournement du quatre décembre courant et à laquelle session sont présents: Monsieur Hilaire Labelle, maire et messieurs les conseillers; Azarie Cormier, Alfred Fugère et Arthur Labonté formant quorum sous la présidence de Monsieur Hilaire Labelle maire.

Il est proposé par le conseiller Alfred Fugère
 Seconde par le conseiller Arthur Labonté
 Que les minutes de l'assemblée du deux octobre mil-neuf cent-trente-neuf soient adoptées et signées.

Adoptée.

Proposé par le conseiller Arthur Labonté
 Seconde par le conseiller Azarie Cormier
 Que monsieur Armand Guimont soit nommé inspecteur de voirie pour le rang St en remplacement de monsieur John Roberte qui a donné sa démission.

Adoptée.

Proposé par le conseiller Azarie Cormier
 Seconde par le conseiller Alfred Fugère
 Que les comptes suivants soient acceptés et payés:

Philippe Lauzon	Entretien montée Brison	# 1.30
Corporation du Village Labelle	loyer salle 939	# 30.00
Joseph Guay	Remboursement d'emprunt	# 230.00
Wittsbay	Intérêt pour 6 mois	103.50
Josephat Lauzon	Entretien montée Brison	.80
"	frontières	4.00
Azarie Cormier	" montée	2.20

11-12-39

Joseph Lauzon Extraction de frontières
 Alexandre Teneault " " "
 Philippe Lauzon " " "

2.20

8.00

60

Adoptée

Proposé par le conseiller Alfred Fugère
 Secondé par le conseiller Arthur Labonté
 Que la séance soit levée.

Adoptée

Hilaire Labelle, Maire
 Georges Rodard, Secrétaire-trésorier

Canada
 Province de Québec
 Comté Labelle

5-2-40

A une session générale du conseil municipal du canton Joly tenue au lieu et à l'heure ordinaires des sessions du dit conseil le lundi cinq février mil-neuf-cent-quarante conformément aux dispositions du Code municipal de la province de Québec et à ses amendements et à laquelle session sont présents, monsieur Hilaire Labelle, maire, et messieurs les conseillers André Bergeron, Azarie Cormier, Louis Jubinville, Arthur Labonté et Hermidas Labelle, formant quorum, sous la présidence de monsieur Hilaire Labelle, Maire.

Il est proposé par le conseiller Azarie Cormier
 Secondé par le conseiller Louis Jubinville
 Que les minutes de l'assemblée du onze décembre mil-neuf-cent-trente-neuf soient adoptées et signées.

Adoptée

Proposé par le conseiller Hermidas Labelle
 Secondé par le conseiller Arthur Labonté
 Que le rapport de vérification des livres et comptes de cette corporation pour l'année mil-neuf-cent-trente-neuf soit accepté.

5-2-40

tel que dressé par monsieur J. Denis Martin
comptable et qui une somme de \$70.⁰⁰ lui soit
payée pour ce travail tel que convenu avec en
plus la somme de \$1.20 pour frais d'avis aux
contribuables qui seraient des taxes le 31 décembre 1939.

Adopté.

Proposé par le conseiller Louis Jabinville
Secondé par le conseiller Marie Cormier
Que ce conseil prie instamment l'Honorable
Ministre de la Santé de bien vouloir dès
la prochaine session modifier la loi de
l'Assistance Publique de façon à ce que le
gouvernement supporte seul les frais d'entre-
tentions des indigents qui entre dans nos
hôpitaux sous la loi de l'Assistance Publique.
Alors que des municipalités comme
la nôtre qui sont très pauvres doivent
supporter une partie des frais d'entretiens
de ces indigents ce qui les place dans
dans des situations financières très difficile.

Adopté.

Proposé par le conseiller André Brandard
Secondé par le conseiller Louis Jabinville
Que monsieur Fernand Boninnet soit
nommé inspecteur de voirie pour une
partie du rang H à partir du Lac Labelle
jusqu'au limite du rang I.

Adopté.

Proposé par le conseiller Arthur Labonte
Secondé par le conseiller Louis Jabinville
Que les changements suivants soient
entés au rôle d'évaluation.

Lot no 34 - 12 rang G. biffer le nom de F. C.
Forget et entrer celui de Joseph Saiment
comme propriétaire.

Lot no 27 - 1^{er} rang G biffer le nom de F. C.
Forget et entrer celui de Pierre Saindon
comme propriétaire.

Lots nos 39 et 40 rang A Canton Labelle

5-7-40

biffer le nom de P. E. Forget et entrer celui
de Léon Laberge comme propriétaire.

Lot no 7 rang D- 35 rang E et 35 Rang F.

biffer le nom de J. E. Forget et entrer celui
de M. Edouard Leonard comme propriétaire.
Adoptée.

AVIS de motion est donné par le conseil
Hornidas Labelle que à la prochaine
session du conseil de cette municipalité
il sera soumis un règlement imposant
une taxe foncière générale pour rencontrer
les dépenses prises par cette Corporation
pour l'année mil-neuf-cent-quarante
et ce sur tous les biens-fonds imposables
de cette municipalité suivant le rôle
d'évaluation actuellement en force.
Adoptée.

Proposé par le conseiller Arthur Labonté
Secondé par le conseiller Pierre Cormier
Que les Comptes suivants soient acceptés
et payés:

à Jos Gradis	Entretien de monte Luyon	# 1.00
à Geplurin Brousseau	" " Chapleau	9.00
à " "	Frontière lot 3 rang D	.80
à Frédéric Davies	" " Shippel	.10
à " "	" " Monte Bernard	.40
à Imprimerie Farnham	papeterie 2000 exemplaires	
à et 1000 feuilles de papier à correspondance		10.97

Et que les comptes de messieurs Geplurin
Brousseau pour frontière du lot no 2-38 rang D
et de Frédéric Davies pour entretiens de
frontière soient remis à la prochaine
Assemblée pour explication.
Adoptée.

Proposé par le conseiller Arthur Labonté
Secondé par le conseiller Hornidas Labelle
Que la séance soit levée.

Georges Godard
Secrétaire-Trésorier

Hilaire Labelle Maire

Adoptée.

4-3-40
Canada
Province de Québec
Comté Labelle

A une session spéciale du conseil municipal du canton Joly tenue au lieu et à l'heure ordinaires des sessions du dit conseil le lundi quatre mars mil-neuf-cent-quarante à neuf heures et demi de l'après-midi conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec et à ses amendements; et régulièrement convoquée par le secrétaire dans le but de nommer un conseiller municipal au siège de monsieur Josephat Lauson; et à laquelle session sont présents; Monsieur Hilaire Labelle, Maire, et messieurs les conseillers; André Brassard, Azarie Cormier, Arthur Labonté, et Honoridas Labelle formant quorum sous la présidence de monsieur Hilaire Labelle, maire.

Il est proposé par le conseiller Honoridas Labelle
Seconde par le conseiller Arthur Labonté.
Que monsieur Henri Faliquette, soit nommé conseiller municipal du canton Joly au siège de monsieur Josephat Lauson.

Adoptée.

Proposé par le conseiller André Brassard
Seconde par le conseiller Azarie Cormier.
Que la séance soit levée.

Adoptée.

Hilaire Labelle Maire
George Godard Secrétaire-Trésorier

4-3-40

Canada
Province de Québec
Comté Labelle

A une session générale du conseil municipal du canton Joly tenue au lieu et à l'heure ordinaires des sessions du dit conseil le lundi quatre mars mil-neuf-cent-quarante conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec et à ses amendements et à laquelle session sont présents; monsieur Hilaire Labelle, maire et messieurs les

4-3-40

conseillers; André Brassard, Marie Cormier, Arthur Labonté, et Hermidas Labelle, formant quorum sous la présidence de monsieur Héilaire Labelle, maire.

Il est proposé par le conseiller Marie Cormier
 Secondé par le conseiller Hermidas Labelle.
 Que les minutes de l'assemblée du cinq
 février mil-neuf-cent-quarante soient
 adoptées et signées.

Adoptée.

Proposé par le conseiller Marie Cormier.
 Secondé par le conseiller Arthur Labonté.
 Que monsieur René Guet soit nommé
 estimateur en remplacement de monsieur
 Joseph Lajoie, qui a été nommé
 inspecteur de voirie.

Adoptée.

Proposé par le conseiller Hermidas Labelle
 Secondé par le conseiller Arthur Labonté.
 Que monsieur J. Denis Martin Comptable
 de Ste-Agathe des Monts soit engagé
 comme vérificateur des livres et comptes
 de cette corporation pour l'année mil-
 neuf-cent-quarante aux conditions
 habituelles soit 20.⁰⁰ pour ce travail.

Adoptée.

Proposé par le conseiller Marie Cormier.
 Secondé par le conseiller Arthur Labonté.
 Que ce conseil s'oppose fortement au projet
 de loi qui doit être présentée à la prochaine
 session à Québec; ayant pour but le port
 obligatoire de lumières sur toutes voitures
 à traction animale; parce que une telle
 loi serait néfaste et contraire aux intérêts
 des cultivateurs qui sont forcés de voyager
 souvent le soir avec des voitures de bois
 et même des instruments aratoires sur les
 grandes routes.

Adoptée.

4-3-40

Proposé par le conseiller Gyrie Cormier
 Secondé par le conseiller André Brassard
 Que le règlement no. 89 imposant une taxe
 foncière générale de (0/41) uncent dans la
 piastre sur tous les biens fonciers imposables
 de cette municipalité suivant le rôle d'évaluation
 actuellement en force afin de recouvrer les
 dépenses prévues pour l'année mil neuf-cent
 quarante soit homologué et signé.

Adoptée.

Proposé par le conseiller Arthur Labonté
 Secondé par le conseiller Gyrie Cormier
 Qu'une demande d'Albin (rouge-rouge)
 soit faite en faveur des laes suivants, et que
 les personnes suivantes soient chargées d'en
 faire la distribution:

Lae	Batiste	Heilaire	Labelle	5	caistres
"	Boivin	Sinai	Prouseau	5	"
"	Mitchell	Stanislas	Miljours	10	"
"	Labelle	Louis	Jubilville	10	"
"	Farbeau	Alfred	Fugère	5	"

Adoptée.

Proposé par le conseiller Germain Labelle
 Secondé par le conseiller Arthur Labonté
 Que ce conseil prie instamment le gouverne-
 ment provincial de nous accorder les octrois
 suivants pour la réparation des chemins
 et routes de cette municipalité qui
 sont en très mauvais état.

Montée Prison et frontières	cote Est	Labelle	# 1000
"	Brassard	"	# 500
"	Chapleau	"	# 500
"	Rehaud	rang 6 et rang 7	# 500
"	Miljours petite	"	# 500
Rang A	frontières	du lot 2 au lot 25	= # 1000.00
Rang H	"	" 23 " 31	= # 500.00
"	H et I	Lot 1 @ 10 rang 7 et 10 @ 18 rang 11	# 500.00

4-3-40 Et que copie de cette résolution soit adressée
à l'honorable Ministre de la Colonisation
et au député.

Adoptée
Proposé par le conseiller André Brassard
Secondé par le conseiller Raymond Labelle
Que les comptes suivants soient acceptés
et payés:

0	Agaré Cormier	Entretien frontière	Alf. Bélanger	.20
0	"	"	Vagenais	.10
0	"	"	Wallberg	.10
0	"	"	Lot 21 (Duff)	.10
0	"	"	Oscar Godard	.10
0	"	"	lots 17-18-19 Gour.	.30
0	"	"	" 16 Amatai	.10
0	"	"	" 13 Inudidi	.10
0	"	"	René Genet	.30
0	"	"	Leopold Genet	.50
0	"	"	J. Fronte	.80
0	"	"	Brisson	.80
0	"	"	Bélanger	.20
0	"	"	Lauron	.40
0	"	"	frontière	.10
0	"	"	P. St. Saindon	.10
0	"	"	Carbournier	.10
0	"	"	Easton Sandart	.10
0	"	"	Syndicat Lac Labelle	.20
0	"	"	Abbe Kilon	.10
0	Paul Cormier	"	frontière G. Sandart	.05
0	"	"	Fronte Brisson	.20
0	Georges	"	"	.20
0	Alfred Bélanger	"	"	.10
0	Henri Godard	"	"	3.60
0	"	"	"	2.80
0	Arthur Francoeur	"	frontière lot no 41	1.80
0	"	"	" " 39	1.80
0	"	"	" " 40	1.80
0	"	"	" " Minerve	1.80
0	Napoléon Gehinas	"	"	.05
0	"	"	Willing	.05
0	"	"	Dugas	.05
0	"	"	Halbert	.07

4-3-40	P	Napoleon Belinas	Ent. frontiere	Robinson	.10
	P	"	"	Belisle	.15
	P	"	"	Charlebois	.05
	P	"	"	Belanger	.05
	P	"	"	Pypis	.05
	P	"	"	Demers	.05
	P	"	"	Donoville	.05
	P	"	"	P. E. Forget	.05
	P	"	"	Trachabee	.05
	P	"	"	Shippel	.10
	P	"	"	Monte Brassard	.80
	P	Federic Davies	"	W. J. King	.25
	P	"	"	Dugles	.40
	P	"	"	Hebert	.25
	P	"	"	Robinson	.20
	P	"	"	Belisle	.25
	P	"	"	Charlebois	.20
	P	"	"	Belanger	.15
	P	"	"	Pypis	.15
	P	"	"	Demers	.15
	P	"	"	Donoville	.20
	P	"	"	Forget	.15
	P	"	"	Trachabee	.10
	P	"	"	Shippel	.05
	P	"	"	Monte Brassard	#6.30

Adoptée
 Propose par le conseil de Leonidas Labelle
 seconde par le conseil de Arthur Raboué
 que la séance soit levée.

Adoptée
 Hilaire Labelle Maire
 Georges Godard Secrétaire Trésorier

Canada
Province de Québec
Comté Labelle
1-4-40

À une session générale du conseil municipal du Canton Joly tenue au lieu et à l'heure ordinaires des sessions du dit conseil le lundi premier avril mil-neuf-cent-quarante conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec et à ses amendements et à laquelle session sont présents: Monsieur Hilaire Labelle, maire et messieurs les conseillers André Brassard, Azarie Cormier, Arthur Labonté et Hormidas Labelle Et Henri Faliquette formant quorum sous la présidence de monsieur Hilaire Labelle maire.

Proposé par le conseiller Hormidas Labelle
Secondé par le conseiller Henri Faliquette
Que les minutes des assemblées générales et spéciales du quatre mars mil-neuf-cent-quarante soient adoptées et signées.
Adoptée.

Proposé par le conseiller Azarie Cormier
Secondé par le conseiller Arthur Labonté
Que ce conseil demande à l'avis juridique de la Reine Municipale de nous aviser au sujet de l'entretien du chemin de la petite Trinerre sur les lots nos 34-35-36 rang 4. afin de savoir si le conseil de comté peut nous charger de l'entretien de la moitié de ce chemin et si nous sommes tenue à son entretien étant donné que ce chemin est dans notre municipalité qu'il ne nous sert d'aucune utilité et qu'il ne sert que pour la sortie de quelques propriétaires de la municipalité voisine.
Adoptée.

Proposé par le conseiller André Brassard
Secondé par le conseiller Henri Faliquette
Que les inspecteurs de voirie soient

1-4-40

autorise à déboucher ou faire déboucher les culottes
dans les routes et frontières après avoir avisé
les intéressés de faire ce travail.

Adoptée.

Propose par le conseil M. Kormidas Labelle
Seconde par le conseiller Henri Galiquette
Que monsieur Maxime Grandaud soit
nommé estimateur en remplacement de
monsieur Henri Galiquette.

Adoptée.

Propose par le conseil M. Kormidas Labelle
Seconde par le conseiller Henri Galiquette.
Que les comptes suivants soient acceptés et
paies:

P. Zéphirin Brousseau	Entretien Montée Chapleau	# 5. ⁰⁰
P. " " "	" " " frontière lot 38	# 1. ⁵⁹
P. " " "	" " " lot 39	# 7. ⁷⁹
La Roue Municipale	Abonnement 1939-7	# 10. ⁰⁰
P. Jean Amadai	Entretien Frontière	1. ¹⁰
P. Louis Jabinville	" " " lot 14-12-H	60
P. " " "	" " " 13-H	30
P. " " "	" " " 14-15-H	60
P. " " "	" " " 16-H	30
P. " " "	" " " 17-18-H	60
P. Nestor Martel	" 5 lots " Frontière	59. ⁰⁰
P. Bernard Cousinet	" " " Montée Raugot	96
P. " " "	" " " frontière lots nos 11-12-H	33
P. " " "	" " " 13-H	16
P. " " "	" " " 16-H	16
P. " " "	" " " 17-18-H	32
P. Philippe Raugot	" " " Montée Raugot	60
P. Joseph Raugot	" " " " " "	40
P. Joseph Raugot	" " " " " "	2.60
P. " " "	" " " frontière H. Cote	10
P. " " "	" " " Syndicat	20
P. " " "	" " " Saguenais	15
P. " " "	" " " R. Allard	20
P. " " "	" " " F. Walbray	20
P. " " "	" " " P. & J. P. Lot 1-H	20

6-5-40

Que les changements suivants soient entrés au rôle d'évaluation.

Lot no 39 rang G et 1/2-39 rang H Canton Joly; biffer le nom de Adolphe Lenoir et entrer celui de Joseph Aurèle Brousseau comme propriétaire.

Adoptée

Proposé par le conseiller Azarie Cormier

Secondé par le conseiller Henri Valiquette

Que ce conseil prie instamment le gouvernement de nous fournir un grèdeur par la réparation et l'entretien de nos chemins qui sont en très mauvais état; et que copie de cette résolution soit adressée à l'Honorable ministre de la Colonisation et au député du comté.

Adoptée.

Proposé par le conseiller Henri Valiquette

Secondé par le conseiller André Brassard

Que monsieur Azarie Cormier soit autorisé à réparer le grèdeur.

Adoptée.

Proposé par le conseiller Azarie Cormier

Secondé par le conseiller Henri Valiquette

Que les inspecteurs de voirie, Joseph Languon, Frédéric Charis et Alexandre Teneault soient autorisés à passer le grèdeur dans les montées et les pontières sur le bord du Lac Labelle après avoir avisé les propriétaires résidents.

Adoptée.

Proposé par le conseiller André Brassard

Secondé par le conseiller Henri Valiquette

Que les comptes suivants soient acceptés et payés:

à	Henri Godard	entretien de montée Renaud	#1.60
à	P. L. Godard	" " " " Languon	4.00
à	Joseph Boivin	" " " " "	4.60
à	Henri Godard	" " " " "	3.00
à	Ergeil Languon	" " " " "	17.30
à	Honorius Lecompte	" " " " Renaud	#2.55

6-5-40	Joseph Gosselin	Contre du Port Boivin	#3.95
	Stanislas Dulpire	Montee Dulpire	#6.50
	"	Frontiere lot 7 rang	#1.60
	Joseph Paradis	Montee Dulpire petite	#1.90
	Linai Brousseau	" Chapleau	.40
	Emilien Labelle	" "	#3.00
	Joseph Aurele Brousseau	" "	#4.00
	Josephat Lauzon	" Brison	1.00
	Frederic Davies	" Brasseur	#8.75
	"	Frontiere P.E. Forget	.22
	"	" W. MacLachlan	.15
	"	" Shippel	.53
	"	" Willing	.22
	"	" Ingles	.22
	"	" Hubert	.22
	"	" Robinson	.17
	"	" Beville	.50
	"	Montee MacLachlan	.17
	"	" Belanger	.22
	"	" Dupin	.22
	"	" Lemers	.27
	"	" Lemoville	.22
	Napoleon Gelinas	Montee Brasseur	2.40
	Antonin Dupin	" "	1.60
	Donat Vanquette	" "	1.60
	Auguste Brison	" "	.80
	Arthur Francoeur	Frontiere lot 1 rang	.80
	"	" " 41 " Labelle	.80
	"	" " 39 " "	.80
	"	" " 40 " "	.80
	Napoleon Gelinas	Montee Brasseur	#9.65
	"	Frontiere Lemoville	.05
	"	" Forget	.05
	"	" MacLachlan	.05
	"	" Shippel	.15
	"	" Willing	.05
	"	" Ingles	.05
	"	" Hubert	.08
	"	" Robinson	.05

6-5-40	f	Napoléon Lelias	Arctien Frontière	Belais	.15
	f	"	"	Munro	.05
	f	"	"	Belanger	.05
	f	"	"	Fyvis	.05
	f	"	"	Demers	.05
	f	Henri Lauzon	"	Maitte Brisson	.70
	f	Philippe Lauzon	"	"	2.10
	f	"	"	Frontière Syndicat	.86
	f	"	"	Abbe Sila	.28
	f	"	"	Gaston Godard	.28
	f	"	"	Oscar Godard	.28
	f	"	"	P. G. Forget total	.28
	f	"	"	F. Walberg	.28
	f	"	"	R. Allard	.28
	f	"	"	A. Laguerre	.28

Adopté

Proposé par le conseiller Henri Valiquette
 Secondé par le conseiller André Brassard
 Que la séance soit levée.

Adopté.

Hilaire Labelle Maire
 Georges Godard Secrétaire-Trésorier

Province de Québec
 Comté Labelle.
 3-6-40

A une session générale du conseil municipal du canton Poly tenue au lieu et à l'heure ordinaires des sessions du dit conseil le lundi trois juin mil-neuf-cent-quarante conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec et à ses amendements et à laquelle session sont présents: monsieur Hilaire Labelle, maire et messieurs les conseillers; Arthur Labonté, Henri Valiquette et Honoré Labelle formant quorum sous la présidence de monsieur Hilaire Labelle, maire.

Il est proposé par le conseiller Henri Valiquette

3-6-40

Secundé par le conseiller Arthur Labonte.
Que les minutes de l'assemblée du six mai
mil-neuf-cent-quarante soient adoptées
et signées.

Adoptée.
Proposé par le conseiller Hornidas Lafelle
Secundé par le conseiller Arthur Labonte.
Que le secrétaire soit autorisé à se rendre
à Montréal consulter les avocats Souquet
et Moisseau; afin de savoir ce qu'il y
a à faire au sujet du chemin de la petite
Mineve et si ce conseil doit ou non s'opposer
à ce que le conseil de comté charge cette
Corporation de l'entretien d'une partie de ce
Chemin.

Adoptée.
Proposé par le conseiller Henri Valiquette
Secundé par le conseiller Hornidas Lafelle
Que les changements suivants soient entre,
au rôle d'Evaluation:
Lot no 7 et 8 rang 4 biffer le nom de Fosse Blot
et entrer celui de Henri Blot comme
propriétaire.

Adoptée.
Proposé par le conseiller Henri Valiquette
Secundé par le conseiller Arthur Labonte
Que Monsieur Josephat Lauson Inspecteur
de voirie soit autorisé à réparer le pont
Dauphinais en posant un pontage de Madrier.

Adoptée.
Proposé par le conseiller Hornidas Lafelle
Secundé par le conseiller Henri Valiquette
Que ce conseil renouvelle la demande déjà
faite au gouvernement de nous de nouveau
instantamment le ministre de la Colonisation
et le député du Comté de nous accorder des
subsidies pour la réparation de nos chemins
et routes qui sont en très mauvais états.

Adoptée.

3-6-40

Proposé par le conseiller Arthur Labonté
 Seconde par le conseiller Hermidas Labelle
 Que monsieur Joseph Boivin soit nommé
 estimateur du canton Joly en remplacement
 de monsieur Henri Valiquette.

Adopté.

Proposé par le conseiller Henri Valiquette
 Seconde par le conseiller Arthur Labonté
 Que les comptes suivants soient acceptés et payés:

✓	Georges Cormier	Entretien de montée Brisson	# 2.00
✓	Joseph Boivin	Réparations de clôtures et dommage	# 5.00
✓	Joseph-Louis Lauson	nettoyage du terrain, montée Lauson hiver 1938-39-40.	# 3.80
✓	"	Entretien montée Brisson	40
✓	"	Frontière Saguenais	40
✓	"	Allard	40
✓	"	Wallberg	40
✓	"	Lot no 21-H	40
✓	"	Oscar Godard	30
✓	"	Wilson	30
✓	"	Syndicat	80
✓	Geplurin Proussan	Montée Chapleau	3.60
✓	Alexandre Ferreault	Frontière Venat	8.00
✓	Henri Lauson	" Saguenais	30
✓	"	" Wallberg	20
✓	"	Montée Brisson	40
✓	Philippe Lauson & Joseph	" "	6.80
✓	"	Frontière Saguenais	1.00
✓	"	" Wallberg	1.00
✓	"	Syndicat	1.00
✓	"	C. Godard	30
✓	"	Allard	60
✓	"	Lot 21-H	60
✓	"	Wilson	30

Adopté

Proposé par le conseiller Arthur Labonté
 Seconde par le conseiller Hermidas Labelle

George Godard
 Secrétaire

Que la séance soit levée
 Hilaire Labelle Maire adoptée.

11-6-40

Province de Québec
Comté Labelle

Une session spéciale du conseil municipal du Canton Joly régulièrement convoquée par le secrétaire au sujet du chemin de la petite Minerve et de la cause de Alphonse Labelle contre le Canton Joly pour affaire Pénier; et tenue au lieu ordinaire des sessions du conseil le mardi onze juin mil-neuf-cent-quarante à sept heures et demi du soir; conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec et à ses amendements et à laquelle session sont présents: monsieur Hilaire Labelle, maire et messieurs les conseillers: André Brassard, Marie Cormier, Arthur Lafonté, Honoridas Labelle et Henri Valiquette formant quorum sous la présidence de monsieur Hilaire Labelle maire.

Il est proposé par le conseiller Arthur Lafonté
Secondé par le conseiller Henri Valiquette
Que ce conseil s'oppose fortement à ce que le conseil de Canton charge la municipalité du Canton Joly de l'entretien d'une partie du chemin de sortie de la petite Minerve sur les lots nos 34-35 et 36 du rang 1. parce que le dit chemin n'est d'aucune utilité pour notre municipalité et qu'il ne sert exclusivement que pour la sortie des contribuables des lots nos 1 & 14 des rang onze et douze du Canton Minerve. Attendu que notre municipalité n'y retire et ne retire aucun revenu de ces contribuables de la Minerve ni en taxe municipale ni en taxes scolaire et que seul la Minerve a le pouvoir de leur imposer des taxes pour contribuer à l'entretien de ce chemin.

Adoptée.

Proposé par le conseiller André Brassard
Secondé par le conseiller Marie Cormier
Que le secrétaire soit autorisé à payer à monsieur J. C. Mousseau, avocat la somme

11-6-40 de cinquante piastres (50.⁰⁰) pour frais de déplacement et de voyage à Mont-Laurier pour plaider la cause de Alphonse Labelle contre cette Corporation pour affaire Finier; et que le secrétaire, soit autorisé à engager une automobile, pour se rendre à Mont-Laurier pour conduire les témoins aux meilleures conditions possibles.

Adoptée.

Proposé par le conseiller Henri Valiquette
 Secondé par le conseiller Normand Labelle
 Que la séance soit levée.

Adoptée.

Hilaire Labelle Maire
 Georges Godard Secrétaire Financier

2-7-40.
 Province de Québec
 Comté Labelle

À une session spéciale du conseil municipal du canton Joly tenue au lieu et à l'heure ordinaires des sessions de dit conseil le Mardi deux juillet mil-neuf-cent-quarante conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec et à ses amendements régulièrement convoquée par le secrétaire à neuf heures et demie de l'avant midi au sujet de la nomination d'un conseiller municipal au siège de monsieur Louis Jubinville; et à laquelle session sont présents: ^{Monsieur Hilaire Labelle Maire} messieurs ^{du conseil} André Brassard, Pizaire, Cormier, Arthur Labonte, Normand Labelle et Henri Valiquette formant quorum sous la présidence de monsieur Hilaire Labelle Maire.

Il est proposé par le conseiller Henri Valiquette secondé par le conseiller Pizaire Cormier que monsieur Donat Valiquette soit nommé conseiller municipal au siège de monsieur Louis Jubinville - adoptée.

2-7-40 Il est proposé par le conseiller André Brassard
 Secondé par le conseiller Azarie Cormier
 Que la séance soit levée.

Adoptée.

2-7-40. Hilaire Labelle Maire
 Georges Godard Secrétaire-Trésorier

Province de Québec
 Comté Labelle

A une session générale du conseil
 municipal du canton Joly tenue au lieu et
 à l'heure ordinairement des sessions du dit
 conseil le mardi deux juillet mil-neuf-cent-
 quarante conformément aux dispositions du
 Code municipal de la province de Québec
 et à ses amendements et à laquelle
 session sont présents: Monsieur Hilaire Labelle
 maire, et messieurs les conseillers: André
 Brassard, Azarie Cormier, Arthur Labonté,
 Hornidas Labelle et Henri Valiquette
 formant quorum, sous la présidence de
 de Monsieur Hilaire Labelle, maire.

Il est proposé par le conseiller Hornidas Labelle
 Secondé par le conseiller Arthur Labonté
 Que les minutes des assemblées des trois
 et onze juin mil-neuf-cent-quarante
 soient adoptées et signées.

Adoptées.

Une motion est donnée par le conseiller
 Henri Valiquette, que à la prochaine session
 générale du conseil de cette municipalité
 il sera soumis un règlement limitant
 le poids des charges qui seront transportées
 à l'avenir sur les chemins de terre et sur
 les ponts à la charge de cette municipalité
 pour l'entretien et ce conformément à l'article
 429 du code municipal.

Adoptée.

Proposé par le conseiller Arthur Labonté
 Secondé par le conseiller Hornidas Labelle

2-7-40

Que le secrétaire soit autorisé à faire faire des piquets pour poser à chaque bout du pont Boivin, sur le lot no 39, rue H. de Montauville, qu'il est défendu de passer sur ce pont avec charges de plus de 10000 lbs, voiture comprise.

Et que l'inspecteur des voiries Roger Raouf, soit autorisé à réparer ce pont en remplaçant les quelques madriers défectueux et en clouant le pontage.

Adoptée.

Proposé par le conseiller André Beauséjour

Seconde par le conseiller Marie Cormier

Que ce conseil, après avoir pris connaissance de la lettre venant du Sous-ministre de la Poésie au sujet de l'entretien du pont sur la route no 11 partie Nord du Canton Joly, sur le ruisseau Noir; alors que le gouvernement, qui a entretenu à ses frais ^{et réparé} ce pont depuis 1925 se dégage aujourd'hui de toute responsabilité pour mettre ce pont à la charge de cette municipalité pour l'entretien à l'avenir;

Attendu que; cette municipalité est l'une des plus pauvres du comté; et que nous sommes déjà lourdement taxés;

Attendu que; cette municipalité ne peut entreprendre de faire les travaux demandés par les ingénieurs de la voirie parce que ce montant de \$8072⁰⁰ représente plus que ~~le~~ montant total des taxes que nous percevons par année pour toutes dépenses générales.

Attendu que; pour l'utilité et le besoin des habitants de cette municipalité ce pont est suffisant sans y faire de réparation coûteuse pour plusieurs années.

Attendu que; le dit pont est endommagé et brisé par les camions étrangers qui y passent avec des charges sans limite de pesanteur alors qu'aucun pont de bois ne peut résister.

Attendu que; ces camionneurs doivent payer

2-7-40

des taxes très lourdes au gouvernement; soit comme licence et comme taxes sur la gasoline et que nos municipalités n'en retire aucun montant.

Il est résolu que ce conseil, étant dans l'impossibilité de faire exécuter les travaux demandés; proteste énergiquement contre cet état de chose, et prie d'instamment l'honorable Ministre de la Voirie de reconsidérer sa décision et de continuer l'entretien de ce pont aux frais de la province comme par le passé.

Adoptée.

Proposé par le conseiller Azarie Cormier
Secondé par le conseiller Hornidas Labelle
Que monsieur Joseph Paradis inspecteur de voirie soit autorisé à réparer ou faire réparer la clôture de la route Millouze.

Adoptée.

Proposé par le conseiller Hornidas Labelle
Secondé par le conseiller Henri Valiquette
Que les comptes suivants soient acceptés et payés:

Antoine Rudis voyage à la mine	# 2.50
A. Boudreau Sub-préna	.60
Julien Brassard Entretien frontière lot 17-18 rang	# 3.20
Azarie Cormier Réparages du grèdeur	# 5.00
John Fallé fils 1000 pieds puclé pour pont Dauphinait	# 20.00
Alexandre Fereault Ent. frontière Demnat	# 4.20
Josephat Lauzon " Pont Dauphinait	4.20
Philippe Lauzon " " "	1.60
" " " Frontière Oscar Godard	1.60
Henri Lauzon " Pont Dauphinait	2.40
Joseph Lauzon " Frontière Oscar Godard	.80

Adoptée.

George Godard Proposé par le conseiller Arthur Labonté
Secrétaire Trésorier Secondé par le conseiller André Brassard
Que la séance soit levée.

Cléaire Labelle Maire

Adoptée.

5-8-40

Province de Québec
Comté Labelle

À une session générale du conseil municipal du Canton Goly tenue au lieu et à l'heure ordinaires des sessions du dit conseil le lundi cinq août mil-neuf-cent quarante conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec et à ses amendements et à laquelle session sont présents; monsieur Hilaire Labelle Maire, et messieurs les conseillers; André Brassard, Azarie Cormier et Hornidas Labelle, formant quorum sous la présidence de monsieur Hilaire Labelle, maire.

Il est proposé par le conseiller, André Brassard
Secondé par le conseiller Hornidas Labelle
Que les minutes des assemblées générales
et spéciales du deux juillet mil-neuf-cent
quarante soient adoptées et signées.

Adoptée.

Proposé par le conseiller Azarie Cormier,
Secondé par le conseiller Hornidas Labelle
Que le règlement des 90 limitant à 8000 lbs,
voiture comprise, la pesanteur des charges
à être transportées sur les chemins publics
de cette municipalité à l'exception des
Routes entretenues par le gouvernement soient
homologués et signés.

Adoptée.

Proposé par le conseiller Hornidas Labelle
Secondé par le conseiller Azarie Cormier
Que ce conseil accorde l'application faite
en date du 29 juillet 1940 par The Bell
Telephone Company of Canada pour l'érection
et le maintien de poteaux de téléphone sur
les chemins publics de cette municipalité,
le tout tel que demandé dans la
susdite lettre.

Monsieur Azarie Cormier a été nommé
par le conseil pour surveiller les travaux.

Adoptée.

5-8-40

Proposé par le conseiller Hermidas Labelle
 Secondé par le conseiller Azarie Cormier
 Que le rôle d'évaluation soit accepté tel que
 révisé après y avoir entre les changements suivants
 Lot no 12 et 13 rang B biffer le nom de Julien Brassard
 et entrer celui de Gérard Lefebvre comme propriétaire
 Lot no 19 rang B biffer le nom de Joseph Brisson
 et entrer celui de Pierre André Blot comme propriétaire
 Lot no 7 rang D augmenter de \$50.⁰⁰ l'évaluation
 des bâtisses.

Lot no 37 rang C évaluer à \$50.⁰⁰ les bâtisses -
 Lot no 40 B rang C " " \$25.⁰⁰ " "
 Lot no 35 D rang A diminuer l'évaluation de \$50.⁰⁰
 sur les bâtisses.

Lot no 19 A rang G biffer le nom de Mme F. des Pastiers
 et entrer celui de Succession F. de S. Pastier
 comme propriétaire.

Lot no 73-46 rang H biffer le nom de Joseph
 Corriveau et entrer celui de Henri Langon
 comme propriétaire.

Lot no 23 rang I évaluer à \$25.⁰⁰ les bâtisses
 Lot no 24 " " " " \$25.⁰⁰ " "

Lot no 16 rang I évaluer à \$100 le terrain

Lot no 15 " J augmenter de \$100 les bâtisses

Lot no 16 " J " " de \$2,500 les bâtisses

Lot no 11 rang I dernière biffer le nom de Pollard
 Plouffe et entrer celui de Ovide Charbonneau
 comme propriétaire.

Lot no 12 rang I dernière biffer le nom de
 Gérard Gidon et entrer celui de Aurèle Plouffe
 comme propriétaire.

Adoptée

Proposé par le conseiller André Brassard
 Secondé par le conseiller Azarie Cormier
 Que les comptes suivants soient acceptés et payés

Gaul Guilford compte Enretien de montée de ramp	\$1. ⁰⁰
Alfred Bélisle clous pour pont Cauplinait	75.
P. E. Forget feuille toile pour avis pont	1.25
Adelard Richard 2 avis pour pont	\$2.50 5.00

5-8-40	P Jean amadai	Entretien pontier lot Braugh	.30
	P Fernand Pousinet	" " " 17 " "	.50
	P Gouvernement Duchesne	Fondation bâties des Jures 1940	12. ⁰⁰
	P Corporation du Comte Labelle	taxe 1940	45. ⁰⁰
	P Donat Valiquette	Entretien de montée Brison	3. ²⁰
	P Napoléon Elinas	" " " "	3. ²⁰
	P Frédéric Davis	" " " "	3. ²⁰
	P " "	" " " " Frontiers Willing	.15
	P " "	" " " " Jugler	.15
	P " "	" " " " Hubert	.15
	P " "	" " " " Robinson	.15
	P " "	" " " " Bélisle	.25
	P " "	" " " " Munro	.10
	P " "	" " " " Bélanger	.10
	P " "	" " " " Fyris	.10
	P " "	" " " " Demers	.10
	P " "	" " " " Demoreville	.10
	P " "	" " " " Gorgot	.20
	P " "	" " " " Bélisle	.10
	P " "	" " " " Shippel	.25
	P Donat Valiquette	" " " " ci haut	3. ²⁰
	P Napoléon Elinas	" " " " " "	3. ²⁰

Adoptée

Proposé par le conseiller Honoré Labelle
 Secondé par le conseiller André Brassard.
 Sur la séance soit levée.

Adoptée

Hilaire Labelle Maire
 George Godard Secrétaire Trésorier

7-10-40

Province de Québec
Comté Labelle

A une session générale du conseil municipal du hanton Joly tenue au lieu et à l'heure ordinaires des sessions du dit conseil le lundi sept octobre mil-neuf-cent-quarante conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec et à ses amendements et à laquelle session sont présents; monsieur Edouard Labelle, maire et messieurs les conseillers André Brassard, Arthur Labonté et Henri Valiquette formant quorum sous la présidence de monsieur Edouard Labelle, maire.

Il est proposé par le conseiller Henri Valiquette
Secondé par le conseiller Arthur Labonté
Que les Transits de l'Assemblée du cinq août mil-neuf-cent-quarante soient adoptés et signés.

Adopté
Proposé par le conseiller Henri Valiquette
Secondé par le conseiller André Brassard
Que monsieur Joseph Paradis inspecteur de voirie soit autorisé de mesurer la clôture de la montée Miljours ainsi que la clôture du chemin de front de monsieur Stanislas Miljours afin de savoir quel est la longueur de chacune.

Adopté
Proposé par le conseiller Henri Valiquette
Secondé par le conseiller André Brassard
Que les comptes suivants soient acceptés et payés.
Les Miljours Clôture de routes Miljours # 20.00
A. Boncreault (refier Sub Poena) .70
Hermana Gouinnet Entretien frontière lot 17-H- 60
" " " " " 18-H- 2.10
" " " " " 13-H- 30
Louis Amadai " " " 18-H- 1.60

Adopté
Proposé par le conseiller André Brassard
Secondé par le conseiller Henri Valiquette

7-10-40

Que toutes les propriétés sur lesquelles il est
 dû deux années et plus d'arriérés de taxe
 soient entrés sur la liste des propriétés qui
 seront vendues pour taxes par le conseil de
 Comté en mars prochain à moins qu'un
 règlement de ces taxes ne soit fait d'ici au
 31 décembre 1940 prochain.

Adopté.

Proposé par le conseiller Henri D'Alquiète
 Secondé par le conseiller Arthur Labonté
 Que le lot no 17 rang 7 Canton Joly soit
 rayé du rôle d'évaluation et que les taxes
 dues sur ce lot soient annulées.

Adopté.

Proposé par le conseiller Henri D'Alquiète
 Secondé par le conseiller Arthur Labonté
 Que monsieur Armand Pajement
 inspecteur de voirie soit autorisé à réparer
 la frontière du lot no 23 rang A chey Jovite
 Clément ou le chemin est en mauvais
 état à moins que le dit chemin soit
 réparé par le propriétaire dans les trois
 jours qui suivront, l'avis que devra lui
 donner l'inspecteur.

Adopté.

Proposé par le conseiller Arthur Labonté
 Secondé par le conseiller André Brassard
 Que la séance soit levée.

Adopté.

Hilaire Labelle Maire
 Geo Godard Secrétaire-Trésorier

2-12-40
 Province de Québec et à l'heure ordinaire (des sessions) du Comté Labelle dit conseil le lundi deux décembre mil-neuf-cent-quarante conformément aux dispositions du code municipal de la province de Québec et à ses amendements et à laquelle session sont présents; monsieur Héilaire Labelle maire, et messieurs les conseillers: André Brassard, Arthur Labonté, Roméidas Labelle et Henri Valiquette formant quorum sous la présidence de monsieur Héilaire Labelle, Maire.

Il est proposé par le conseiller Roméidas Labelle
 Secondé par le conseiller Arthur Labonté
 Que les minutes de l'assemblée du sept octobre mil-neuf-cent-quarante, soient adoptées et signées.

Adoptée
 Proposé par le conseiller André Brassard
 Secondé par le conseiller Henri Valiquette
 Que cette Corporation prie le ministre de la Voirie de faire entretenir et réparer conformément aux dispositions de la loi de la voirie, aux frais du gouvernement par le surintendant général de l'entretien et de la réparation des chemins les chemins amétiogés suivants savoir:
 Chemin Labelle - La Daimorve
 Gravelage 135 25 pieds.

Adoptée.
 Proposé par le conseiller Arthur Labonté
 Secondé par le conseiller Roméidas Labelle
 Que les Inspecteurs de voirie soient autorisés à entretenir et réparer les montées à l'heure au courde l'hivers 1940-41 aux mêmes prix que l'an dernier.

Adoptée

2-12-40

Proposé par le conseiller Hornidas Labelle
 Secondé par le conseiller Henri Valiquette
 Que les comptes suivants soient acceptés
 et payés.

M. Delplus Jubinville	Entretien Court Boivin	1.00
M. Honorius Recumpte	" Monte Renaud	2.50
M. Josephat Raizon	" " Brisson	4.00
M. Eulgyde Boirie	" " Brassard	1.60
M. " "	" " Frontiers	1.60
M. Joseph Raciment	" " Brassard	80
M. Auguste Brisson	" " "	1.70
M. Antonio Rustis	" " "	.80
M. " "	Frontiers Robinson	.60
M. " "	" Shippel	.20
M. Egel Raizon	" Court Boivin	2.20
M. Frédéric Davies	" Monte Brassard	80
M. " "	" Frontiers Ingle	20
M. " "	" Belanger	.15
M. " "	" Pydis	.15
M. " "	" Glubert	40
M. " "	" Verners	.15
M. " "	" Shippel	.40

adoptée

Proposé par le conseiller Hornidas Labelle
 Secondé par le conseiller Henri Valiquette
 Que la séance soit levée.

Hilaire Labelle Maire Adopté

Geo Godard Secrétaire - Trésorier

Je soussigné Hilaire Labelle ayant été élu
 maire du canton Joly juré sur les saints-
 évangiles que je remplissais bien et fidèlement
 les devoirs de cette charge et ce au meilleur
 de mon jugement et de ma capacité.

Ainsi que Dieu me soit en aide.

Assermenté devant moi à Labelle ce 18^{ième}
 jours de janvier mil-neuf-cent-quarante.

Hilaire Labelle Maire

Geo Godard Secrétaire - Trésorier